

## FICHE DE POSTE

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller Pédagogique ayant une mission Numérique Éducatif en circonscription</b>
	<b>SECTEUR DU POSTE</b>	Matoury, Régina, Oyapock
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le conseiller pédagogique ayant la mission « Numérique éducatif » de circonscription inscrit son action dans le cadre de la polyvalence de l'enseignement du premier degré. Il est placé sous l'autorité de l'Inspecteur de la circonscription dont il est le collaborateur direct, notamment sur les missions « Numérique Educatif, dont il reçoit une lettre de mission.
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Le conseiller pédagogique « Numérique éducatif » est un enseignant du premier degré. Il est un élément moteur pour l'élaboration de projets innovants. Il contribue à la définition et à la mise en œuvre du plan académique pour le développement du numérique à l'école, en cohérence avec sa lettre de mission. Il déploie ses activités sur la circonscription de Matoury, Régina, Oyapock
	<b>MISSIONS</b>	Les missions du conseiller pédagogique s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement professionnel des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative, notamment le déploiement des plans français, lecture et mathématiques.
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à l'application des programmes et à la mise en œuvre des priorités nationales et académiques ;</li> <li>• Accompagner les projets académiques relatifs au numérique et participer à leur suivi ;</li> <li>• Informer les enseignants sur les applications pédagogiques du numérique ;</li> <li>• Soutenir la mise en œuvre d'expérimentations et promouvoir les usages pédagogiques du numérique dans des organisations intégrant des configurations innovantes (ENR, ENT, TBI...) ;</li> <li>• Participer à la conception de sujets d'examen et de concours, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément ;</li> <li>• Traiter des aspects administratifs et logistiques en liaison avec les services administratifs ;</li> <li>• Participer à la veille technologique en matière d'équipement informatique et assister les équipes d'écoles dans l'élaboration de projets d'équipement ;</li> <li>• Très bonnes capacités d'organisation, de rigueur dans la gestion de l'écrit et de sa présentation.</li> <li>•</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances didactiques, pédagogiques et réglementaires de l'usage du numérique à l'école primaire ;</li> <li>• Bonne connaissance des institutions partenaires ;</li> <li>• Maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ;</li> <li>• Maîtrise des stratégies de formation et d'accompagnement des adultes ;</li> <li>• Maîtrise de l'outil informatique et une réflexion poussée sur les usages ;</li> <li>• Maîtrise des outils et des démarches de la formation à distance ;</li> <li>• Écoute, adaptation, discrétion, loyauté et disponibilité, initiative et autonomie.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expériences)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être titulaire du CAFIPEMF option enseignement et numérique ;</li> <li>• Justifier d'un parcours intégrant une expérience en tant que CPC.</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Affectation au mouvement principal à titre définitif.
	<b>REGIME INDEMNITAIRE</b>	NBI 27 points et indemnité de conseiller pédagogique (IR 1843)
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enseignants qui souhaitent postuler doivent transmettre leur candidature, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae <b>jusqu'au mercredi 22 octobre 2025</b>, par courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:gestionco.dpe1@ac-guyane.fr">gestionco.dpe1@ac-guyane.fr</a></li> </ul>